

La commune du Poiré-sur-Vie recrute 1 AUXILIAIRE DE PUERICULTURE (H/F), à 28h hebdomadaire (80%), en CDD pour remplacement, d'une durée de 6 mois renouvelable, susceptible de prolongation.

Date limite de candidature : 15 mai 2024

Date prévue du recrutement : 15 juin 2024

Type de recrutement : contractuel

Missions principales : organise et effectue l'accueil et les activités qui contribuent au développement de l'enfant dans le cadre du projet éducatif du multi-accueil

Activités :

- Garantit la sécurité affective et physique des enfants,
- Accueille les enfants, les parents ou les substituts parentaux
- Accompagne l'enfant dans la découverte de son autonomie
- Encadre et anime un groupe d'enfants
- Contribue à la mise en œuvre des projets de la structure
- Met en œuvre les règles d'hygiène et de sécurité liée à la réglementation
- Participe aux réunions pédagogiques et d'équipe
- Accueille et accompagne des stagiaires
- Entretient les jeux et le mobilier
- Assure toute mission, activité ou tâche rendue ponctuellement nécessaire pour les besoins de la collectivité.

Contraintes du poste :

- Horaires avec amplitude variable en fonction des obligations du service

Profil recherché :

- Diplôme d'Etat Auxiliaire de puériculture exigé
- Connaissance des règles d'hygiène alimentaire
- Connaissance des règles et consignes en matière, d'hygiène et de sécurité des enfants
- Techniques pédagogiques
- Connaissance des maladies infantiles et signaux d'alerte
- Capacité à rendre compte, à travailler en équipe, autonomie
- Capacité d'adaptation, d'écoute et de communication, empathie

CANDIDATURES

Votre candidature est à adresser au plus tard le 15 mai 2024 à :

Madame le Maire

Mairie de Le Poiré-sur-Vie

4 Place du Marché

85170 LE POIRE-SUR-VIE